



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-200

PUBLIÉ LE 16 MARS 2022

Sommaire

Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris / Service de la coordination des affaires parisiennes

75-2022-03-15-00005 - Arrêté préfectoral modificatif portant nomination des membres de la commission de contrôle des listes électorales parisiennes (2 pages)

Page 3

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris

75-2022-03-15-00005

Arrêté préfectoral modificatif portant
nomination des membres de la commission de
contrôle des listes électorales parisiennes



**PRÉFET
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet
Service de la coordination des affaires parisiennes
Bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique

**Arrêté préfectoral modificatif n°
Portant nomination des membres de la commission de contrôle
des listes électorales parisiennes**

Le préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite

Vu le Code électoral et, notamment, ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

Vu les propositions de la Maire de Paris en date du 28 janvier 2022 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°75-2021-05-25-00001 portant nomination des membres de la commission de contrôle des listes électorales parisiennes ;

Vu l'arrêté préfectoral modificatif n°75-2022-03-03-00001 portant nomination des membres de la commissions de contrôle des listes électorales parisiennes ;

Considérant qu'il convient de nommer les membres des commissions de contrôle des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur proposition de la préfète, directrice de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : L'annexe de l'arrêté préfectoral n°75-2021-05-25-00001 est modifiée comme suit :

10 ^{ème} secteur – 10 ^{ème} arrondissement
Monsieur Rémi FERAUD Monsieur Jean-Marie DENIEUL (magistrat) Monsieur Dimitri ROUGÉ (représentant de la préfecture d'Île-de-France, préfecture de Paris)

Le reste demeure sans changement.

Article 2 : La préfète, directrice de cabinet du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris et la maire de Paris sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux membres des commissions susmentionnées et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris et de la préfecture de Police, accessible sur les sites internet de la préfecture de Paris et de la mairie de Paris.

Fait à Paris, le 15 mars 2022

Le préfet,

SIGNÉ

Marc GUILLAUME